



L'annuaire du Collège de France

Cours et travaux

111 | 2012

Annuaire du Collège de France 2010-2011

Histoire moderne et contemporaine du politique

Pierre Rosanvallon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/1597>

DOI : 10.4000/annuaire-cdf.1597

ISBN : 978-2-7226-0324-0

ISSN : 2109-9227

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2012

Pagination : 713-725

ISBN : 978-2-7226-0156-7

ISSN : 0069-5580

Référence électronique

Pierre Rosanvallon, « Histoire moderne et contemporaine du politique », *L'annuaire du Collège de France* [En ligne], 111 | 2012, mis en ligne le 22 novembre 2013, consulté le 22 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-cdf/1597> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/annuaire-cdf.1597>

Tous droits réservés

Histoire moderne et contemporaine du politique

M. Pierre ROSANVALLON, professeur

COURS : QU'EST-CE QU'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE (II)

Le cours de cette année a prolongé les interrogations précédentes sur le sens de l'égalité démocratique. Il est parti du constat que la démocratie affirme sa vitalité comme régime au moment où elle dépérit comme forme de société. En tant que souverains, les citoyens n'ont cessé d'accroître leur capacité d'intervention et de démultiplier leur présence. Ils ne se contentent dorénavant plus de faire entendre de façon intermittente leur voix dans les urnes. Ils exercent, toujours plus activement, un pouvoir de surveillance et de contrôle. Ils empruntent les formes successives de minorités actives ou de communautés d'épreuve, autant que celle d'une opinion diffuse pour faire pression sur ceux qui les gouvernent et exprimer leurs attentes et leurs exaspérations. La vivacité même des critiques qu'ils adressent au système représentatif donne la mesure de leur détermination à faire vivre l'idéal démocratique. C'est un trait d'époque. L'aspiration à l'élargissement des libertés et à l'instauration de pouvoirs serviteurs de la volonté générale a partout fait vaciller les despotes et modifié la face du globe. Mais ce peuple politique qui impose toujours plus fortement sa marque fait de moins en moins socialement corps. La citoyenneté politique progresse en même temps que régresse la citoyenneté sociale. Ce déchirement de la démocratie est le fait majeur de notre temps. La croissance des inégalités en est à la fois l'indice et le moteur. Elle est la lime sourde qui produit une décomposition silencieuse du lien social et simultanément de la solidarité. Le phénomène a fait l'objet de multiples études statistiques. Toutes convergent pour souligner la part prise par l'accroissement spectaculaire des rémunérations les plus élevées dans la constitution du phénomène.

Dans ce contexte, le phénomène remarquable est que l'on a jamais autant parlé de ces inégalités et qu'en même temps on n'a jamais aussi peu agi pour les réduire. Il y a là une contradiction décisive à explorer. Contradiction qui réplique le fait de l'écart qui se creuse entre la progression de la démocratie-régime et la régression de la démocratie-société. L'envolée des inégalités contraste au premier chef avec ce qu'avait été en Amérique et en Europe la culture antérieure de leur réduction. Le fait remarquable est en effet que cette envolée succède à une précédente tendance

séculaire à la contraction des inégalités de revenus et de patrimoines sur les deux continents. Dans le cas français, le 1 % des Français les plus riches qui accaparaient ainsi 53 % du patrimoine total en 1913, n'en détenaient plus que 20 % en 1984. Aux Etats-Unis, les 10 % des revenus les plus élevés se partageaient près de 50 % du total des revenus à la veille de la crise de 1929, pourcentage qui s'était stabilisé en dessous de 35 % du début des années 1950 au début des années 1980. En Suède, exemple emblématique entre tous, les 1 % de la population bénéficiant des revenus les plus élevés touchaient en 1980 23 % du total des revenus, contre 46 % au début du siècle. Ces réductions spectaculaires avaient procédé à la fois de la progression plus rapide des bas revenus, du ralentissement des plus hauts revenus autant que des transferts sociaux et du très fort effet correcteur de l'imposition progressive dont les taux étaient montés en flèche dans la première moitié du XX^e siècle. La situation actuelle n'a donc rien d'un héritage du passé, elle marque au contraire une spectaculaire rupture avec celui-ci, inversant une tendance séculaire.

Ce changement de cap correspond à une véritable césure intellectuelle dans la compréhension de ce qui fait l'essence de l'idéal démocratique. Les révolutions américaine et française n'avaient en effet pas séparé la démocratie comme régime de la souveraineté du peuple et la démocratie comme forme d'une société d'égaux. Dans son *Esprit de la Révolution de 1789*, Roederer, l'une des grandes figures de l'Assemblée constituante, écrivait typiquement : « L'affection qui a décidé le premier éclat de la révolution, excité ses plus violents efforts, obtenu ses plus grands succès, c'est l'amour de l'égalité ». « Le premier motif de la révolution, avait-il résumé, a été l'impatience des inégalités ». Ce Roederer n'avait rien d'un enragé. C'était un des modérés de l'Assemblée, dont l'idéal était celui d'un libéralisme démocratique. Nous ne devons donc pas projeter sur ces propos les restrictions et les bornes que nous utilisons aujourd'hui pour segmenter l'idée d'égalité en notions dont la radicalité et le champ iraient croissants, de la républicaine égalité des droits à la socialiste égalité réelle. L'égalité était alors une et globale ; elle n'avait pas besoin d'un adjectif pour prendre sensiblement consistance. Il faut en outre rappeler que l'égalité et la liberté aujourd'hui volontiers présentées comme antinomiques, ou constituant du moins deux valeurs en tension, étaient comprises comme indissociables au moment de la Révolution, l'égalité étant même le plus souvent considérée comme matricielle. Nul ne doutait en effet en 1789 que l'égalité ait été « l'idée mère » ou « le mot de ralliement » du processus en cours. On peut dire la même chose de la révolution américaine. Là aussi, c'est l'idée d'égalité, avec celle d'indépendance, qui a été la clef de la culture politique de l'époque. Les deux révolutions ont vraiment été « sœurs » de ce point de vue.

L'exigence d'une démocratie plus active semble dorénavant s'être séparée de cette impatience fondatrice. Ce n'est pourtant pas faute d'une prise de conscience de l'ampleur du problème. De multiples enquêtes ont ainsi montré qu'en Europe, comme en Chine ou au Brésil, une majorité, parfois très large, de personnes ont le sentiment de vivre dans une société injuste, mais sans que ce jugement entraîne des actions revendicatives ou des choix politiques sérieusement susceptibles d'inverser ce cours des choses. Tout se passe comme s'il y avait aujourd'hui une forme de tolérance implicite face à ces inégalités ; au-delà bien évidemment des cas les plus universellement décriés de bonus extravagants ou de rémunérations démesurées. Plus précisément, le sentiment diffus que les inégalités sont « trop fortes », « scandaleuses » même, voisine avec une acceptation informulée de leurs multiples expressions spécifiques, autant qu'avec une sourde résistance à les corriger

pratiquement. D'où le fait qu'un mécontentement social susceptible d'être largement majoritaire puisse se lier à une passivité pratique face au système général des inégalités.

Une solide enquête « Perception des inégalités et sentiment de justice » menée en France en 2009 confirme cette interprétation. Près de 90 % des personnes interrogées considèrent ainsi nécessaire de réduire l'écart des revenus, et un pourcentage encore plus important estime que pour qu'une société soit juste, elle devrait garantir à chacun la satisfaction des besoins de base (logement, nourriture, santé, éducation). Soit un jugement écrasant pour condamner les inégalités et formuler une conception ambitieuse de la justice. Mais simultanément, 57 % considèrent que des inégalités de revenu sont inévitables pour qu'une économie soit dynamique et 85 % que les différences de revenus sont acceptables lorsqu'elles rémunèrent des mérites individuels différents. Il y a ainsi un rejet global d'une forme existante de société qui voisine avec une forme d'acceptation des mécanismes qui la produisent. On voue aux gémonies les inégalités de fait alors que l'on reconnaît implicitement comme légitimes les ressorts de l'inégalité qui les conditionnent. J'ai proposé dans le cours d'appeler *paradoxe de Bossuet* cette situation dans laquelle les hommes déplorent en général ce à quoi ils consentent en particulier. Ce paradoxe est au principe de la schizophrénie contemporaine. Il n'est pas seulement le fait d'une inconscience coupable. Il a d'abord une dimension d'ordre épistémologique. Dans la condamnation des situations globales, ce sont des faits sociaux, objectifs, que l'on prend en compte, alors que les situations particulières sont, elles, davantage rapportées à des comportements et à des choix individuels pour être évaluées. Le paradoxe se lie en outre au fait que les jugements moraux et sociaux se forment à partir des situations les plus visibles et les plus extrêmes (l'écart entre le pauvre et le riche), dans lesquelles les individus se projettent *abstraitemment*, alors que leurs comportements personnels sont *concrètement* déterminés et s'appuient sur des formes de justification beaucoup plus étroites. On voit ainsi fréquemment, pour ne prendre que cet exemple, les jugements accablants sur l'injustice du système éducatif voisiner avec des comportements individuels d'évitement des obligations de la carte scolaire.

La transformation de la nature des inégalités a joué son rôle dans cette évolution. Aux inégalités traditionnelles, entre catégories, se sont en effet superposées les inégalités intra-catégorielles, celles qui résultent de la dispersion des situations internes à un groupe donné (il y a ainsi beaucoup plus d'écart entre les différents cadres qu'entre la moyenne des cadres et celle des ouvriers). Paraissant résulter de données individuelles plus que de déterminismes sociaux, elles sont du même coup susceptibles d'être plus facilement acceptées si elles sont rapportées à des différences de mérite socialement reconnues. Il y a de la sorte une diffraction du jugement social. D'où le fait que le rejet des inégalités, en général, puisse être dominant, tandis que les types spécifiques d'inégalités ressenties comme inacceptables sont plus limités (alors qu'il y a une convergence plus facile entre les deux appréciations dans le cas des inégalités de classe).

La rupture historique avec la tendance séculaire à la réduction des inégalités et le fait de la légitimation diffuse de celles-ci sous les espèces du paradoxe de Bossuet sont constitutives d'une crise de l'égalité. Celle-ci a une dimension intellectuelle : elle traduit et accompagne l'affaïssement de tout un ensemble de représentations précédentes du juste et de l'injuste. Elle est également morale ou anthropologique, au-delà de ses aspects économiques et sociaux les plus évidemment saillants. Elle

doit ainsi être appréhendée comme un fait social total. Elle ne se limite pas, en effet, à une question d'inégalités de revenus ou de patrimoines. Elle a fait vaciller les bases mêmes du commun. En témoignent les divers mécanismes de sécession, de séparatisme et de ghettoïsation partout à l'œuvre qui ont induit ce que je propose d'appeler une *dénationalisation* des démocraties et qui sont au principe de leur déchirement. En témoignent encore les nouveaux rapports à l'impôt et à la redistribution qui ont partout fragilisé les États-providence. Mais l'ébranlement est également politique, car il résulte du paradoxe de Bossuet un effet d'impuissance. La connaissance sans cesse plus précise des inégalités ne conduit pas à les corriger. D'où ce sentiment qui mine le temps présent de se trouver devant des situations que l'on déplore, mais face auxquelles on reste *in fine* passif, sans avoir même l'intelligence de sa paralysie.

Le mot d'ordre de l'égalité continue certes à tenir sa place dans les discours et les programmes. Mais bien qu'appuyé sur la béquille d'adjectifs flatteurs la voulant « radicale » ou « réelle », il ne résonne plus que comme une coquille vide. Il s'est tout simplement détaché de l'expérience, n'indiquant plus de façon évidente et sensible les combats à mener et les perspectives à tracer. L'idée d'égalité est devenue une divinité lointaine, dont le culte routinier n'alimente plus aucune foi vivante. Elle ne se manifeste plus que comme invocation négative à « réduire les inégalités », mais sans plus dessiner l'image positive d'un monde désirable. Elle n'a plus de portée universelle, représentant une valeur dont chacun pourrait se revendiquer, au même titre que la liberté. Elle n'est souvent plus rapportée qu'à l'idée réductrice d'une lutte contre la pauvreté manifeste. La gauche a du même coup perdu ce qui avait fait historiquement sa force et fondé sa légitimité. Les reculs qu'elle subit partout n'ont donc rien de passager, ils sont structurels, indexés sur cette panne de l'égalité. Elle peut certes encore triompher dans les urnes, tant une élection est toujours une confrontation où les faiblesses de l'adversaire comptent autant que la réalité de ses propres forces, mais elle n'est plus le moteur d'une intelligibilité et d'une activation du monde. Elle ne donne plus le ton de l'époque. Elle n'a plus, au sens étymologique du terme de capacité révolutionnaire. C'est du même coup la vie démocratique elle-même qui s'en trouve en retour diminuée, tirée vers le bas, aspirée par les démons de l'identité et de l'homogénéité. Il n'y a donc rien de plus urgent que de refonder cette idée d'égalité. Le cours s'est proposé de contribuer à cette tâche. Il l'a entreprise dans une double perspective, historique et théorique.

Historique d'abord, car cette crise de l'égalité s'insère dans une longue histoire. On ne peut se contenter de la comprendre comme une régression conjoncturelle, qui serait par exemple liée aux emballements d'une économie financière devenue folle, ou aux effets déstructurants d'une mondialisation affranchie des règles. Ni non plus comme la simple conséquence d'un « néo-libéralisme » qui aurait insidieusement pris le pouvoir dans les têtes après avoir dicté ses ordres à des gouvernements de combat. Tout cela compte et a compté. Ce qui est en jeu doit cependant se mesurer à une autre échelle. C'est une page séculaire qui est en train de se tourner : celle d'une conception de la justice sociale fondée sur des mécanismes redistributifs, telle qu'elle s'était forgée à partir de la fin du XIX^e siècle. Nous vivons actuellement les conséquences et les soubresauts de cette transition. Mais ce siècle précédent de la redistribution, pour être justement compris, doit lui-même être resitué dans la perspective de la résolution de la longue première crise de l'égalité, inaugurée dans les années 1830 par le développement d'un capitalisme destructeur des acquis révolutionnaires et marquée à son acmé par les effets de la première mondialisation

dans les années 1880-1900. Première crise qui s'était alors traduite par le développement du nationalisme et du protectionnisme, en même temps que des sentiments xénophobes, proposant de faire des principes d'identité et d'homogénéité les remèdes à la question sociale. C'est à ces entreprises perverses que la mise en œuvre des États sociaux-redistributeurs avait répondu, proposant une forme de résolution efficace des problèmes sociaux de l'époque. Il faut avoir ces scansions en tête pour bien comprendre le temps présent. Il apparaît en effet de façon troublante à la relecture de cette histoire longue que tout se passe aujourd'hui comme si nous revenions aux pathologies qui avaient marqué la première crise de l'égalité. Nationalisme, protectionnisme, xénophobie : tout est en effet à nouveau là. Pour surmonter cette deuxième crise, il faudra donc trouver une réponse à la question sociale d'aujourd'hui. Mais cela ne pourra se faire en songeant à un simple retour à l'âge heureux du siècle de la redistribution. Si nombre des mécanismes qui l'ont organisée demandent à être modernisés et remis en marche, il faut aller plus loin et repenser au fond, en elle-même, dans sa globalité, l'idée d'égalité. C'est ce qu'avaient fait à leur façon les sociaux-démocrates et les républicains sociaux dans le contexte des années 1900. Mais ils en avaient fixé le cadre à l'âge d'une société comprise comme un corps, faisant des institutions de solidarité le simple prolongement d'une vision organique du social. C'est aujourd'hui à l'âge de l'individu qu'il s'agit de reformuler les choses.

Pour mener à bien cette tâche, le cours a proposé de repartir de l'esprit de l'égalité tel qu'il s'était forgé dans les révolutions américaine et française. L'égalité avait alors été appréhendée au premier chef comme une relation, comme une façon de faire société, de produire et de faire vivre le commun. Elle était considérée comme une qualité démocratique et pas seulement une mesure de la distribution des richesses. Cette égalité-relation s'était articulée autour de trois figures : la similarité, l'indépendance et la citoyenneté. La similarité est de l'ordre d'une *égalité-équivalence* ; être semblable, c'est présenter les mêmes propriétés essentielles, les différences restantes n'entachant pas la qualité de la relation. L'indépendance est une *égalité-autonomie* ; elle se définit négativement comme absence de subordination et positivement comme un équilibre de l'échange. La citoyenneté est quant à elle une *égalité-participation*, c'est la communauté d'appartenance et d'activité civique qui la constitue. Le projet de l'égalité-relation s'était en conséquence décliné sous les espèces d'un *monde* de semblables, d'une *société* d'individus autonomes et d'une *communauté* de citoyens. L'égalité était de la sorte pensée comme position relative des individus, règle d'interaction entre eux, et principe de constitution de leur commun ; ce qui correspondait aux trois figures possibles du lien social. Les droits de l'homme, le marché et le suffrage universel en avaient alors été les supports. Les inégalités économiques n'étaient considérées comme admissibles dans ce cadre que si elles ne menaçaient pas l'épanouissement de ces différentes modalités de l'égalité-relation qui constituaient la matrice d'une société des égaux. Formulées dans un monde précapitaliste, ces représentations avaient été mises à mal par la révolution industrielle. S'était ouverte en conséquence la première grande crise de l'égalité. Le cours a décrit les réactions qu'elle a engendrées : formes inédites de légitimation de l'inégalité, développement d'utopies fondées sur l'idée d'harmonie, émergence d'un national-protectionnisme aux accents xénophobes. La mise en place d'un État redistributeur au tournant du XX^e siècle avait permis de dépasser ces réactions. Pour sortir de la deuxième, il nous faut revenir à l'esprit premier de l'égalité, celui des révolutions américaine et française, en lui donnant

forme pour le temps présent. Nous avons montré comment ce sont les principes de singularité, de réciprocité et de communalité qui pouvaient aujourd'hui lui redonner sens et refonder le projet d'instituer une société des égaux.

SÉMINAIRE : RECHERCHES RÉCENTES SUR LA QUESTION DES INÉGALITÉS

François Bourguignon : « Inégalité mondiale – un tournant historique ? » (23 février 2011)

François Bourguignon a montré qu'après un siècle d'accroissement des inégalités entre nations jusqu'aux années 1980, celles-ci se sont mises à diminuer de manière accélérée. Ce retournement historique, que l'on peut appréhender à partir de la comparaison des PIB par tête, des pouvoirs d'achat ou de la distribution des revenus relatifs, s'explique principalement par le découplage des *trends* de croissance entre pays développés et pays en développement. Ce retournement conduit à se demander si les inégalités au sein des nations (en augmentation) ne sont pas en train de se substituer aux inégalités entre nations (en diminution).

F. Bourguignon a invité à s'interroger sur les perspectives mondiales à moyen terme. Selon lui, l'égalisation mondiale est appelée à se poursuivre, en raison tant de la croissance lente des pays développés (à cause de leur niveau d'endettement public, de la régularisation du secteur financier et de la relocalisation imposée par l'ajustement structurel à la mondialisation) que de la croissance toujours rapide des économies émergentes – une croissance qui devrait être largement liée à celle du commerce mondial, en particulier Sud-Sud, et à l'apparition de marchés intérieurs considérables.

Trois questions demeurent ouvertes selon l'intervenant : le sort de l'Afrique (sa croissance devrait être surtout conjoncturelle en raison de l'absence de transformations structurelles), le risque de généralisation de l'explosion des inégalités intérieures sous l'effet de l'élévation des hauts salaires et l'écart croissant entre la perception des inégalités et leur réalité.

Revenant sur la question de la perception, la discussion a été l'occasion d'insister sur le fait que ce sont les écarts extrêmes, ayant souvent une pertinence statistique limitée, qui informent la vision que les citoyens peuvent avoir de leur société. Elle a également mis en évidence le déplacement des débats sur la justice, qui portaient hier sur la redistribution et portent désormais sur la distribution première. Enfin, a été posée la question du devenir, dans un cadre économique en stagnation, des démocraties, dont la prospérité est généralement associée à de grandes révolutions technologiques.

François Bourguignon est directeur d'études à l'EHESS et président de l'École d'économie de Paris. Il a notamment publié *The Impact of Macroeconomic Policies on Poverty and Income Distribution* (avec M. Bussolo et L. Pereira, Palgrave, 2008) et *Itinéraires de l'économie mondiale. Entretiens avec F. Boutin-Dufresne* (Nota Bene, 2010).

Thomas Piketty, « Croissance économique et répartition des richesses » (2 mars 2011)

Plaidoyer pour une économie politique et historique, l'exposé de Thomas Piketty avait pour but de répondre à la question suivante : « Le capitalisme du XXI^e siècle sera-t-il aussi inégalitaire et instable que celui du XIX^e siècle ? » Selon l'intervenant, le capitalisme ne peut être auto-équilibré, car il n'existe pas de force équilibrante ramenant naturellement les sociétés sur des sentiers de croissance équilibrée. Sans une vigoureuse reprise en main par le pouvoir politique, le capitalisme met en péril les valeurs méritocratiques qui sont au fondement de nos démocraties modernes.

La situation économique contemporaine s'apparente ainsi à celle du XIX^e siècle. Il faut donc, selon Thomas Piketty, rouvrir les questions, posées par Ricardo et Marx, du lien entre croissance et répartition des richesses, et du rapport entre capital et revenu, même si les réponses qu'ils avaient alors données à ces questions ne sont pas bonnes. Il faut aussi rappeler que la tendance à l'égalisation des conditions, source d'un consensus optimiste durant la guerre froide autour de la courbe de Kuznets, s'est établie pour des raisons accidentelles (les guerres), non sous l'effet d'un mécanisme vertueux du marché. La situation du milieu du XX^e siècle a donc été une anomalie. Depuis la montée des inégalités à l'intérieur des pays développés dans les années 1970-80, cet optimisme a dû être abandonné.

Pour que le XXI^e siècle invente un mode de dépassement des inégalités plus pacifique que le XX^e, il faut préalablement, selon T. Piketty, se défaire de deux illusions : l'illusion du capital humain (la part des revenus du capital est aussi importante aujourd'hui qu'au XIX^e siècle) et l'illusion d'une guerre des âges (pour les générations nées à partir des années 1970-1980, l'héritage reprend pratiquement l'importance qu'il avait au XIX^e siècle).

Dans la discussion a été évoquée la difficulté méthodologique posée par l'absence de données sur la répartition des revenus dans le passé. Puis, revenant sur l'effet des guerres sur les grandes transformations socio-économiques, la discussion a mis en lumière la nécessité d'une préparation démocratique à ces réformes post-conflit. Enfin, quelques pistes ont été suggérées pour expliquer la légitimation croissante des inégalités dans notre société contemporaine.

Thomas Piketty est directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'École d'économie de Paris. Il est notamment l'auteur de *Pour une révolution fiscale* (Le Seuil, 2011) avec Emmanuel Saez et Camille Landais, et de « On the Long Run Evolution of Inheritance. France, 1820-2050 » (*PSE Working Paper*, 2010).

Pierre-Michel Menger, « Les inégalités de réussite dans les arts et les sciences » (9 mars 2011)

Cette présentation a été l'occasion de déplacer le questionnement du séminaire dans le champ de l'art, particulièrement intéressant parce que les inégalités y paraissent légitimes. Si la sociologie s'intéresse traditionnellement aux inégalités de consommation face à la culture, Pierre Menger propose d'étudier les inégalités d'accès aux professions culturelles et les inégalités de réussite qui y sont associées.

Dans son intervention, il a mis en évidence un paradoxe : l'attractivité croissante des emplois artistiques (qui se manifeste notamment par la croissance du nombre d'emplois) malgré la flexibilité très importante que leurs formes juridiques permettent et les très fortes inégalités qui y sont associées, en fonction du métier,

du secteur, de la formation, des expériences passées. Ce paradoxe, et l'acceptation d'une pénalité salariale par rapport aux autres salariés à niveau de formation égale, s'expliquent par les particularités du métier (souplesse, liberté, prestige, etc.) et l'espoir d'une reconnaissance ultérieure.

Pierre-Michel Menger a présenté trois modèles explicatifs des inégalités dans les arts : le modèle méritocratique essentialiste (ceux qui réussissent sont les plus doués), la critique normative (c'est la division du travail artistique qui crée les inégalités) et l'analyse dynamique de la formation des inégalités qu'il formule. Ce dernier modèle avance qu'une fois qu'un talent a été détecté (par le biais des compétitions, des prix ou des palmarès), le marché, avec toute sa technologie de concentration de l'attention, entre en jeu pour amplifier les écarts, produisant des inégalités de rémunération et de succès très importantes. Ce modèle a le double avantage de laisser indéterminés les facteurs de classement sans nier qu'il existe des classements, et de prendre en compte les inégalités spécifiques nées du talent.

La discussion a permis d'insister sur le fait que le monde artistique est celui qui peut sembler le plus inégal, mais dans lequel les ressources contre le désenchantement sont les plus importantes. Elle a été également l'occasion de transposer la réflexion au monde des sciences, dans lequel la question de la mesure et de la rétribution du talent est également centrale. Enfin, une distinction a été faite entre les mondes de l'art et de la science et le monde sportif, dans lequel les groupes qui s'affrontent sont relativement homogènes et le talent plus facilement mesurable.

Pierre-Michel Menger est directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS. Il est notamment l'auteur de *Les intermittents du spectacle. Sociologie d'une exception* (Editions de l'EHESS, 2005) et *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain* (Gallimard, 2009).

Jérôme Tournadre-Plancq, « La gauche britannique et le 'e-word' : débats sur l'égalité dans les années 1980 et 1990 » (16 mars 2011)

L'étude du cas britannique a permis de montrer comment la notion d'égalité a été reformulée par les travaillistes, dans une stratégie de reconquête du pouvoir de 1979 à 1997. J. Tournadre-Plancq a rappelé que cette révision idéologique avait eu lieu dans un triple contexte : la croyance en la montée de l'individualisme et l'émergence de fortes classes moyennes, les divisions au sein du parti travailliste entre la gauche du parti et la « gauche molle », et l'hégémonie intellectuelle des conservateurs parvenant à changer les termes du débat public et contraignant les travaillistes à ajuster leurs discours.

Dans ce contexte, l'intervenant a montré que la gauche a d'abord eu tendance à éviter toute référence à l'égalité, une valeur disqualifiée par les conservateurs qui, dans le cadre d'une offensive contre l'État social, ont imposé une confusion entre égalité et uniformité. Le *Labor* a rejeté la notion d'égalité de résultats, associée à la vieille gauche, au prétexte qu'elle ne permettait pas de prendre en compte les efforts individuels. À la suite du rapport établi par la Commission sur la justice sociale en 1994, les inégalités sont devenues acceptables en tant que rétributions du mérite ou de l'effort. Plus que d'un abandon de la notion d'égalité, a nuancé J. Tournadre-Plancq, il s'est agi cependant d'un réaménagement de cette valeur. L'égalité a été comprise comme égalité de statut, considérée comme garante de la cohésion sociale, puis, sous l'influence de Gordon Brown, d'égalité réelle des

chances. Dès lors, pour les néo-travaillistes, le rôle du politique n'était plus de corriger l'inégale répartition des biens par le marché, mais d'assurer un égal accès aux biens stratégiques (éducation, formation, culture, etc.). L'État facilitateur devait pouvoir « encapaciter » les individus pour leur permettre de s'insérer dans la société et la compétition économique.

La discussion a mis en valeur la distorsion effectuée par les néo-travaillistes de nombreux termes ayant une longue histoire, ainsi des idées de « société sans classe » ou d'« égalité sociale ».

Jérôme Tournadre-Plancq est chargé de recherche CNRS à l'institut des Sciences sociales du politique de l'université Paris-Ouest. Il a notamment publié *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?* (Dalloz, 2006).

Christophe Jaffrelot, « Les inégalités en Inde et leurs implications politiques » (23 mars 2011)

Le déplacement du questionnement sur le continent indien a permis d'envisager un cas de résistance totale à la conception de l'égalité comme identité et société de semblables, au cœur de la conception européenne et nord-américaine de l'égalité. Christophe Jaffrelot a montré qu'en Inde la question des inégalités se pose en des termes fondamentalement différents en raison du système de castes. Justifiée par une cosmogonie dans laquelle la métaphore du corps social est centrale, l'inégalité y est fondatrice. Établie selon le double critère du rapport au pur et à l'impur, et de la division sociale du travail, la hiérarchie des castes est verrouillée par l'endogamie et doit être vue comme un « système d'inégalités gradées » qui empêche les alliances entre travailleurs pour déloger l'élite.

C. Jaffrelot a rappelé que, pour corriger ces inégalités, la classe politique n'a pas eu recours à des politiques de redistribution mais à des politiques de discrimination positive. D'abord mises en œuvre par les Britanniques à l'égard des intouchables (pour lesquels des emplois publics et des places dans les assemblées électives ont été réservés), elles ont été poursuivies à l'Indépendance mais jamais élargies au-delà de la caste des inférieurs. Ces politiques n'ont pas su corriger les inégalités, car ces programmes visaient à créer une élite, non à égaliser les conditions ; elles ont en outre surtout profité aux populations urbaines.

C. Jaffrelot a insisté sur le fait que les inégalités statutaires se sont doublées, à partir de 1991, d'inégalités générées par la libéralisation. Les réformes économiques ont permis une hausse de la croissance à 7 % par an en moyenne et ont profité à l'ensemble de la population indienne, mais à un rythme très différent. La libéralisation a donc profondément creusé les inégalités et provoqué l'apparition de deux Indes : l'« Inde qui brille » (à l'Ouest et au Sud) et l'« autre Inde » au Nord-Est, distinguée par des taux d'analphabétisation et de pauvreté très élevés.

Christophe Jaffrelot est directeur de recherche CNRS au CERI/FNSP. Il est notamment l'auteur de *Inde : la démocratie par la caste. Histoire d'une mutation socio-politique 1885-2005*, Paris, Fayard, 2005.

Christian Baudelot, « Inégalités : talents, luttes, héritages »
(30 mars 2011)

Christian Baudelot a montré que les inégalités qui frappent actuellement la société française sont cumulatives et constituent un système. Ces inégalités affectent même les comportements non marchands. Ainsi, à rebours de ce qu'avait montré Durkheim à la fin du XIX^e siècle, le suicide frappe surtout les plus pauvres, dont l'espérance de vie est déjà la plus basse. De même, les inégalités face à la mort augmentent : il existe de très fortes inégalités d'espérance de vie entre riches et pauvres et, à âge égal, les pauvres sont plus touchés que les classes supérieures par le cancer et les maladies cardio-vasculaires.

Si, hier, le patrimoine, le revenu et le genre étaient les principales lignes de clivage inégalitaires, ce sont aujourd'hui, a remarqué C. Baudelot, l'âge, l'origine ethnique et le logement. La jeunesse, privilégiée pendant les Trente glorieuses par le principe de l'embauche à salaire croissant, a payé le plus lourd tribut aux transformations du marché du travail : un taux de pauvreté de 20 %, mais aussi un taux de suicide élevé – ce qui marque une très forte rupture car, jusqu'à présent, ce taux augmentait avec l'âge. Les dépenses en faveur du logement donnent également lieu à une inversion de courbe : indice d'un bouleversement considérable, ce poste est désormais la première dépense de tous les budgets devant l'alimentation. En outre, les inégalités d'âge devant le logement sont beaucoup plus prononcées, diminuant les chances d'accession à la propriété des jeunes. Par ailleurs, l'école française, censée corriger les inégalités héritées, apparaît aujourd'hui comme l'une des plus inégalitaires socialement : le système scolaire français est à la fois inefficace et injuste. Il se présente comme un système de compétition ouverte, mais est en fait un système de parrainage institutionnel et familial.

Dans la discussion, Pierre Rosanvallon et Christian Baudelot se sont étonnés que l'ampleur des inégalités actuelles donne lieu à une critique morale, mais non à une réflexion sur l'égalité. De même, comment expliquer qu'en dépit d'une meilleure connaissance des inégalités, l'absence de mise en œuvre de politiques correctives ne soit pas perçue comme inacceptable ? La discussion a également été l'occasion de revenir sur le choix français de la formation de l'élite plutôt que de la formation de la masse – or les enquêtes PISA montrent que les systèmes éducatifs les plus performants sont ceux dans lesquels les écarts entre les plus faibles et les plus forts sont minima.

Christian Baudelot est professeur de sociologie au département de sciences sociales de l'ENS-Ulm. Il a notamment publié, avec Roger Establet, *L'élitisme républicain* (Le Seuil, 2009) et *Suicide. L'envers de notre monde* (Le Seuil, 2006).

ACTIVITÉS DE LA CHAIRE

Développement du site la vie des idées (« lavedesidees.fr ») et de sa version en anglais (« bookandideas.net »).

Organisation de la première rencontre Collège de France / Institute of Advanced Study de Princeton, « Politique, Religion et Laïcité. Perspectives théoriques et débats contemporains », 6 et 7 juin 2011, Fondation Hugot du Collège de France.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Ouvrages

Rosanvallon P., *Democratic Legitimacy. Impartiality, Reflexivity, Proximity*, Princeton University Press, 2011 (traduction américaine de *La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Le Seuil, 2008).

Rosanvallon P., *Motdemokratin. Politiken i misströns tid, Tankekraftförlag*, 2010 (traduction suédoise de *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Le Seuil, 2006).

Rosanvallon P., *Por Uma Historia do Politico* (traduction brésilienne de *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Alameda Casa Editorial, Sao Paulo, 2010).

Articles et contributions à des ouvrages collectifs

Rosanvallon P., « La démocratie est structurellement inachevée », in *La Démocratie. Histoire, théories, pratiques*, Éditions Sciences Humaines, automne 2010, p. 303-316.

Rosanvallon P., Entretien, *Il Mulino*, Bologne (Italie), 4^e trimestre 2010, n° 54, p. 687-695.

Rosanvallon P., « La myopie démocratique », *Commentaire*, automne 2010, vol. 33, n° 131, p. 599-603.

Rosanvallon P., « Democracy as Impartiality », Gerald Stourzh Lecture on the History of Human Rights and Democracy 2010, Université de Vienne (Autriche).

Rosanvallon P., « The Metamorphoses of Democratic Legitimacy », *Constellations*, Oxford (Grande-Bretagne), vol. 18 n° 2, juin 2011, p. 114-123.

INTERVENTIONS PUBLIQUES ET VULGARISATION DE LA RECHERCHE
(PRESSE ET MÉDIAS AUDIOVISUELS)**Articles de presse et revues**

– « L'avenir du syndicalisme », *La revue de la CFDT*, n° 98, 2^e semestre 2010, p. 27-30.

– « Rendre appropriable le travail intellectuel », *La revue Socialiste*, n° 39, 3^e trimestre 2010, p. 65-69.

– « Manifeste pour une nouvelle politique », entretien, *De Groene Amsterdammer* (Pays-Bas), 17 juin 2010, p. 24-25.

– « Questions à Pierre Rosanvallon », entretien, *Retraité militant CFDT*, août-septembre 2010, n° 10-08/09, p.32-33.

– « La démocratie est inachevée », entretien, *Fil Bleu*, septembre-octobre 2010, n° 210, p. 12-15.

– « Face au populisme, nous devons réanimer le débat », entretien, *Le Journal du Dimanche*, 12 septembre 2010, p. 25.

– « Questions à Pierre Rosanvallon », entretien, *Alternatives économiques*, septembre 2010.

– « La communication ne doit pas se limiter à la transmission d'un message », entretien, *Forum Cap'Com*, 13 septembre 2010.

– « L'échec du sarkozysme, la panne de la gauche », entretien, *Médiapart*, 17 septembre 2010.

– « Le pouvoir contre l'intérêt général », entretien, *Le Monde*, 21 septembre 2010, p. 19.

- « Claude Lefort : Penser le totalitarisme », entretien audio, *Médiapart*, 5 octobre 2010.
- « Claude Lefort », *La vie des Idées*, 13 octobre 2010.
- « Para historiador, Sarkozy erra no método político », entretien, *Fohla de Sao Paulo* (Brésil), 20 octobre 2010, p. 8.
- « Brasil vai ter centralidade maior », entretien, *O'Globo* (Brésil), 27 octobre 2010.
- « Democracia em construção », entretien, *Valor* (Brésil), 29-31 octobre 2010.
- « Où va la démocratie ? », rencontre avec Marcel Gauchet et Pierre Manent, *Le Nouvel Observateur*, 23 décembre 2010 – 5 janvier 2011.
- « La démocratie ne se limite pas à des élections », entretien, *Tunis-Hebdo* (Tunisie), 31 janvier 2011.
- « Det nytter ikke at genskabe socialdemokratiet og velfærdsstaten » entretien, *Information* (Danemark), 30 mars-1^{er} avril 2011, p. 24-25.
- « Mieux contrôler l'exécutif, voilà la liberté des modernes ! », *Le Monde*, 18 juin 2011.

Radio - TV

- France-Inter, invité de Philippe Collin et Xavier Mauduit dans « 5-7 Boulevard », 30 septembre 2010.
- France 3, invité de Frédéric Taddeï dans « Ce soir ou jamais », débat sur le thème : Excès et impuissance de la démocratie, 8 décembre 2010.
- Europe 1, invité de Dominique Souchier, « Ne pas penser l'identité négativement », à propos de la contribution à l'ouvrage « Pour changer de civilisation », ed. Odile Jacob, 5 mars 2011.

CONFÉRENCES

Conférences en France

- Reims, 22^e Forum Cap'Com, conférence d'ouverture, 1^{er} décembre 2010.
- Paris, Bibliothèque nationale de France, cycle sur « La démocratie en question », « Comment se pense la démocratie ? », débat avec Antoine Spire et Jacques Julliard, 14 décembre 2010.
- Nantes, Théâtre universitaire, AGIR – Les Rencontres de Sophie, conférence sur « Refaire l'égalité », et département de philosophie de l'université de Nantes, 24 février 2011.
- Versailles, Deuxième édition des Entretiens du Jeu de Paume, conférence inaugurale sur « Compliciter la démocratie pour l'accomplir », 17 juin 2011.
- Paris, Ceri-Sciences-Po, Tony Judt Conférence, conférence sur « French Intellectuals and the Fifth Republic », 24 juin 2011.
- Montpellier, XXVI^e Rencontres de Pétrarque, conférence inaugurale sur « Que veut dire le peuple ? », 18 juillet 2011.

Conférences invitées à l'étranger

- Suède, Stockholm, Stockholm University, conférence et séminaire sur « Counter-Democracy. Politics in an Age of Distrust », 13-15 octobre 2010.
- Brésil, Université de Sao Paulo, conférence sur « Les métamorphoses de la légitimité démocratique », 20 octobre 2010.
- Brésil, Rio de Janeiro, conférence sur « Défiance et démocratie », 22 octobre 2010.

- Brésil, Caxambu, Congrès de l'ANPOCS, conférence inaugurale : « La démocratie au XXI^e siècle : nouvelles formes et enjeux », 26 octobre 2010.
- Inde, New Dehli, 10th Indira Gandhi Conference: An Indian Social Democracy, conférence sur « What is a Democratic Society ? », 19-21 novembre 2010.
- Italie, Turin, Biennale della democrazia 2011, conférence sur « Le populisme », 14-17 avril 2011.
- Italie, Bologne, Institute of Advanced Studies, Université de Bologne, conférence sur « L'Esprit de l'égalité », 3 mai 2011.
- Italie, Institut d'Histoire contemporaine de Mantoue, conférence sur « Démocratie et contre-démocratie », 4 mai 2011.
- Italie, Université de Vérone, conférence sur « L'Égalité démocratique », 5 mai 2011.